

PARCOURS D'ENGAGEMENT BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.trice

Dossier d'inscription 2025

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL), dans le cadre de son projet jeunesse porté par les élus, met en place une politique de soutien à la formation BAFA à destination des jeunes du territoire communautaire âgés de 16 à 25 ans :

Le Parcours d'Engagement BAFA

Ce dispositif a pour objectifs de favoriser l'accès des jeunes à cette formation et de permettre aux structures enfance-jeunesse du territoire de disposer de personnels qualifiés dans le domaine de l'animation. Elle permet à son titulaire de disposer de connaissances solides et d'appréhender avec professionnalisme les métiers de l'animation. Le Parcours d'engagement BAFA permettra de former tous les ans, sur une année civile, 25 jeunes au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA)

DÉROULÉ

La formation BAFA se déroule en 3 étapes successives et obligatoires pour obtenir son diplôme. Voici le calendrier du Parcours d'Engagement BAFA de la CLCL pour l'année 2025 :

- **Formation Générale** : du samedi 15 au samedi 22 février 2025 en internat à l'IREO de Lesneven
- **Stage Pratique***(14 jours en ALSH) : mercredis, vacances de printemps, d'été, d'automne
* A valider avant la formation d'approfondissement
- **Formation d'Approfondissement*** : du 27 octobre au 01 novembre 2025 en demi-pension
* thème : accueil des enfants porteurs de handicap

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Habiter sur le territoire de la CLCL
- Avoir entre 16 et 25 ans
- Retourner le dossier d'inscription complet avant le 29 décembre 2024
- Être motivé-e pour obtenir le BAFA

La sélection des 25 stagiaires retenus sera communiquée aux inscrits courant janvier 2025



TARIFS

Le coût du Parcours d'Engagement est de 750€ par stagiaire.

Il sera facturé aux participants **entre 52,50€ et 375€** en fonction de leurs revenus.

Le tarif proposé aux familles est calculé selon la méthode du taux d'effort. Cette méthode de calcul permet de fixer des tarifs uniques et équitables aux familles en fonction de leur Quotient Familial (QF)

Il a été défini :

- un prix plancher à hauteur de 7% du coût de la formation soit 52,50€
 - Pour les QF \leq 800
- un prix plafond à hauteur de 50% du coût de la formation soit 375€
 - Pour les QF \geq 2000

Chaque stagiaire règlera donc un tarif ajusté selon ses propres revenus ou ceux de ses ayants-droits, soit un montant compris entre 52,50€ et 375€ pour l'ensemble de la formation.

Le reste à charge du coût total de la formation sera pris en charge par la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Facturation : un avis des sommes à payer sera adressé aux participants en cours d'année.

OBLIGATIONS DU DEMANDEUR ou de LA DEMANDEUSE

- Suivre l'intégralité du Parcours d'Engagement BAFA sur l'année civile
- Effectuer 2 jours de mise à disposition (bénévolat) au sein des structures enfance-jeunesse ou des événements organisés par la CLCL
- Signer et respecter la charte* qui lie le-la jeune à la CLCL

**Si le-la jeune ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit. Le-la jeune ou ses ayants-droits devront payer l'intégralité du coût de la formation BAFA prise en charge par la CLCL, à savoir 750€.*

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT*

**documents non archivés : ils seront supprimés après vérification*

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Attestation de Quotient Familial

INFORMATION, RETRAIT ET DEPÔT DES DOSSIERS

Communauté Lesneven Côte des Légendes

12, boulevard des frères Lumière - Lesneven
06 08 70 06 64 | jeunesse@clcl.bzh

Service Infos Jeunes

14, place du Général Le Flo - Lesneven
06 45 85 85 50 | sij@clcl.bzh

Sur le site internet de la CLCL : <https://www.clcl.bzh/>



BÉNÉFICIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Date de naissance : / / Portable : / / / /

Mail :

RESPONSABLE LEGAL

Nom : Prénom :

Adresse (si différente) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à le / /

Signature du stagiaire

Signature des responsables légaux
pour les mineurs

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes (CLCL), pour gérer les inscriptions et la facturation de la formation BAFA.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service coordination Jeunesse – Service finances CLCL et Association Familles Rurales de Bretagne. Les données sont conservées jusqu'à l'obtention du BAFA ou arrêt du candidat.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la CLCL, M. Xavier Franques, au 02.98.25.50.50 ou via l'adresse électronique: tie@tie.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



CHARTRE D'ENGAGEMENT BAFA

La présente charte vise à établir les règles et les principes liant le·la stagiaire BAFA à la CLCL pour sa participation au Parcours d'Engagement BAFA.

Si le·la stagiaire ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit. Le jeune ou ses ayant-droits devront alors rembourser les frais engagés par la CLCL, à savoir la somme de 750€.

Je soussigné,

- **M'engage à suivre l'ensemble du parcours de formation intitulé « Parcours d'Engagement BAFA »**
- **M'engage à participer activement et dans le respect des règles à tous les cycles de formation, dans les temps impartis, jusqu'à l'issue du cursus de formation**
- **M'engage à effectuer 2 jours de mise à disposition auprès des structures enfance-jeunesse du territoire**

Fait à le / /

Le·la stagiaire

Les parents
pour les mineurs